



# FICHE D'INSCRIPTION - STAGE

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULE

## Conditions d'adhésion et de pratique

STAGE CHOISI .....

Date : du ..... au ..... matin  après-midi

### STAGIAIRE

Nom ..... Prénom .....

Né.e le ..... Téléphone .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Courriel ..... @ .....

### POUR LES STAGIAIRES MINEURS

Nom – Prénom de la personne signataire .....

Adresse (si différente) .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél dom ..... Portable .....

Courriel ..... @ .....

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente) .....

L'enfant est autorisé à rentrer seul par ses propres moyens **OUI – NON** (rayer la mention inutile)

Tarif .....€ Adhésion annuelle (uniquement au 1<sup>er</sup> stage) **12€**

Combinaison **1€** X ..... jours = ..... € MONTANT TOTAL ..... €

**Un acompte de 40 € est demandé pour valider l'inscription**

Fait à ..... le .....

Signature avec mention « lu et approuvé » - Pour les mineurs, ajouter « valant autorisation parentale »

### La personne signataire

- Autorise le stagiaire mineur inscrit ci-dessus à pratiquer les activités nautiques du Centre Nautique Sainte Marine (CNSM).
- Déclare avoir été informée sur les capacités requises pour la pratique de l'activité du CNSM.
- Atteste l'aptitude physique du stagiaire à la pratique des sports nautiques.
- S'engage à déclarer tout traitement et contre-indications médicales nécessaires à la pratique des activités du CNSM.
- Atteste, pour les plus de 16 ans, son aptitude à plonger et à nager au moins 50 mètres. Pour les moins de 16 ans, son aptitude à s'immerger et à nager au moins 25 mètres. Pour les moussaillons, que l'enfant n'a pas peur de l'eau.
- Autorise les responsables du CNSM à faire pratiquer toute intervention chirurgicale et à faire donner les soins médicaux qui apparaîtraient indispensables, et s'engage à en assurer le règlement.
- Atteste avoir pris connaissance des articles A-322-64 à A-322-70 du Code du Sport, relatifs aux garanties d'encadrement, techniques et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive dispensant un enseignement de la voile (affichés au club et fourni sur demande).
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au CNSM et notamment des paragraphes concernant la sécurité.
- Dégage toute responsabilité du CNSM pour tout évènement se produisant en dehors des périodes normales d'activité.

### Assurances

Le CNSM contracte une assurance en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités. La couverture individuelle accident est assurée par la prise de l'adhésion.

Le paiement de la cotisation annuelle est obligatoire, sauf pour les activités de 3 jours et moins, l'adhésion est incluse dans leur tarif.

Un extrait du contrat peut être fourni par le CNSM sur simple demande.

Toutefois, et conformément à la loi, la personne signataire peut souscrire une assurance complémentaire, le centre peut en proposer une qui garantit des capitaux décès et invalidité permanente supplémentaires.

Je reconnais avoir été informé de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire.

### Droit à l'image

Le CNSM peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités sportives ou la vie quotidienne, et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite de temps ni de lieu.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo, nous vous remercions de nous remettre une lettre indiquant votre refus. Cette lettre sera adressée au directeur du CNSM avec la présente fiche d'information.

### Licence

Le passeport et la licence de la Fédération Française de Voile sont facultatifs. En vente à l'accueil du CNSM sur présentation d'un certificat médical.